

L'abbaye de Fontaine-André

Fraîche fontaine au pied de Chauve-Mont.

Peu d'entre nous savent que Chaumont, croupe hérissée de sapins, ne montrait jadis à tous les yeux qu'un dos chauve et dénudé, comme le Mont-Racine ou Tête-de-Ran. Les contreforts et le bas de la montagne étaient couronnés de sapinées et de hêtres clairs formant la ronde comme s'accrochent désespérément sur le crâne d'un vieil oncle quelques cheveux épars.

On retrouve encore dans sa luxuriante forêt, des traces de murs gris, qui — si on prend la peine de les suivre — forment, ensevelis sous l'humus et le feuillage, de grands rectangles révélateurs, vestiges de limites d'anciens pâturages. Si la forêt s'accrochait au flanc méridional de la montagne, des métairies s'étaient assises au milieu de prés, de buissons de noisettes, de framboises, de fraises et de myrtilles.

Avant que se fonde, en 1143, l'abbaye de Fontaine-André, existait à cette place une fraîche fontaine, celle de Saint-André qui, depuis mille ans, n'a point tari. Elle fut « rebâtie » en 1487, comme l'indiquent millésime et inscription, par messire F. Bourquier, abbé, et frère Antoine des Costes, chanoine.

Pour faire l'histoire de cette abbaye, il faut consulter une vingtaine de sources diverses, dont les *Monuments parlants*, de Jonas Barillier, vus au jour des critiques de Frédéric de Perregaux, les fragments manuscrits d'obituaires à la Bibliothèque des pasteurs, un essai de l'abbé Jeunet, en 1865, et toute une série d'autres publications et documents d'archives.

Fondation d'un couvent.

Nul doute qu'une source — ou sa fontaine vertueuse — passant aux siècles lointains pour être l'instrument des grâces de Dieu, n'arrête en cet endroit les prémontrés, disciples de saint Norbert.

Ces moines, dont l'ordre apparaît dans le diocèse de Laon, au XII^{me} siècle, fondent en moins de cent ans plus de mille abbayes, trois cents prévôtés, cinq cents communautés de filles et d'innombrables prieurés. Ces chanoines occupent vite neuf archevêchés et sept évêchés. « Prémontré », dans la forêt de Couci, devrait son nom à une rencontre inopinée d'Enguerrand de Couci, avec un lion qui lui causa la plus grande frayeur. Enguerrand ayant tué le lion se serait écrié : « Saint Jean tu me l'as de près montré ! » Un premier monastère aurait été érigé d'abord sur ce lointain emplacement. C'est le même ordre des prémontrés qui fonde à l'ombre de nos futaies, près de cette fontaine, un monastère.



*Pierre tombale de Pierre de Granges,
restaurateur de Fontaine-André.
(Cliché du Musée neuchâtelois.)*

Bien que les abbayes fussent plus riches et d'un rang plus élevé que les monastères, les monastères des bénédictins, des bernardins, des trappistes, des moines de Cîteaux et des prémontrés, prennent dès l'origine le nom d'abbaye.

Une abbaye s'élève en ce lieu champêtre, grâce à une donation, en 1143, de deux frères, Mangold et Rodolphe, seigneurs de Neuchâtel.

Selon Barillier, ces prémontrés seraient venus de Fontaines, au Val-de-Ruz. Ils vinrent toutefois directement du couvent de Corneux, près de Gray, en Haute-Saône, diocèse de Besançon. Corneux, qui ne cherche pas à s'agrandir, mais à se multiplier, fonde, outre Fontaine-André, les abbayes de Belchamp, en Montbéliard, et de Bellelay, en Porrentruy. Fontaine-André n'eut sans doute au Val-de-Ruz qu'une grange destinée à recueillir cens, dîmes et revenus, comme sa grange de Champion ou sa grange du Locle.

Ulrich et Berthe de Neuchâtel, à leur tour, se montrent généreux à l'égard de l'abbaye voisine. Roger, évêque de Lausanne, lui donne l'église de Cressier. Le comte de Bourgogne et les seigneurs d'Avenches lui accordent droit de patronage sur l'église de Meyriez, près de Morat. Fontaine-André possède aussi des droits à Concise, à Salins, maisons et terres à la Favarge, à Cressier, au Landeron, à la Coudre, à Neuchâtel et autres lieux. Dépendaient aussi de l'abbaye, la forêt de Wavre et de nombreuses métairies faisant de l'abbé un petit baron parfois mentionné comme tel dans de vieux actes. L'église de l'abbaye fut consacrée à saint Michel, archange, en 1358.

On sait fort peu de choses des bâtiments ou de la chapelle de ce primitif monastère, saccagé en 1375 par les bandes pillardes d'Enguerrand VI de Couci. Leur ruine fut complète. Bâtiments, titres, manuscrits, tout fut brûlé. Réfugiés aux alentours et à Humilimont, en terre fribourgeoise, les religieux se regroupent peu à peu. Ils reconstruisent lentement puis s'efforcent de faire à nouveau reconnaître leurs droits de propriété et de dîmes.

C'est l'abbé Pierre de Granges qui, de 1444 à 1458, préside à la restauration des constructions. Peu après, l'on refait la chambre d'eau de la fontaine « rebâtie », comme dit plus haut ; les terres proches s'étendaient jusqu'au sentier Sévelin, au pied de Chaumont, jusqu'à Voëns, la Coudre et Hauterive.

Les prémontrés et leurs règles.

Les prémontrés voient l'extrême rigueur de leur ordre tempérée par Nicolas IV et Pie II. Ceux qui défrichent les alentours de Fontaine-André, bûcherons, scieurs, menuisiers, laboureurs et vigneron, créent le magnifique rectangle de champs qui



Porte de la source de Fontaine-André, dans son état actuel, restaurée en 1487.

(D'après un cliché du Musée neuchâtelois.)

se déroule encore à l'est de la maison forestière. Ce sont gens laborieux, infatigables, qui manient pioche autant que bréviaire.

Très actifs, ces hommes, à têtes rasées en signe de renoncement, transforment les pâturages des Parcs et des Fahys en vignes qu'ils se mettent à cultiver, baptisant l'une d'elles le « Désalay ». Cette vigne est affranchie par la comtesse Isabelle, à condition que les religieux célèbrent messe votive durant sa vie, plus tard messe de mort. L'abbé Jeunet confère aux prémontrés l'honneur de nous avoir apporté la vigne ! Nos vignes étaient là avant eux. Ils en augmentent l'étendue sur les terres attenantes au couvent et ont au surplus à leur service des vignerons comme ceux de la Favarge.

Ces moines mènent une vie austère, observent jeûne, abstinence, silence absolu, et se lèvent à minuit. En effet, selon leur primitive observance, à minuit, chant de l'office ! A deux heures, repos sur la paillasse. A cinq heures, méditation

puis prime et chapitre des coupes. A six heures et demie, étude, travail manuel. A neuf heures trois quarts, tierce, grand'messe, sexte et récollection. Vers onze heures et demie, dîner et intervalle libre. L'après-midi, à une heure, none, et chacun vaque à ses obédiences. A quatre heures, vêpres et chacun vaque à ses obédiences. A six heures, souper ou collation si l'on jeûne, puis, intervalle libre. A sept heures un quart, complies et examen. Huit heures, coucher. Voilà quelle est, durant des centaines d'années, la vie rigide de ce coin de notre terre, où l'on fait vœu d'obéissance et de chasteté.

La liste des abbés de Fontaine-André a été publiée. Il serait trop long de relater les heurs et malheurs de cette abbaye dépendant du décanat de Soleure, au diocèse de Lausanne. Des difficultés s'élèvent parfois entre le chapitre de Neuchâtel et l'abbaye au sujet des dîmes de Champrévèyres, des Chatcères, ou du bénéfice prébendal. Il arrive aux religieux de Fontaine-André de rendre la justice en des tribunaux composés d'un prieur de Corcelles et d'un curé d'Engollon.

Innocent VI confirme, en 1360, toutes les libertés, immunités et exemptions déjà concédées à cette abbaye par les pontifes romains.

Après les guerres de Bourgogne.

Les guerres de Bourgogne laissent le couvent intact. De menus faits jalonnent la période qui suit. Le révérend père du Lac-de-Joux visite le monastère en 1486. Il veut que son abbé ne régisse plus la pitance, qu'il paye par an trois livres aux chanoines pour l'habillement, et qu'il restitue quinze florins d'or. En 1488, Perrot, bourgeois de Valangin, résidant à Fontaine-André, y fait son testament. Son corps sera enseveli dans l'église.

Puis c'est Pierre Andrenet de Lodet, de Lyon, qui se met et se vend à l'abbaye. Il lui donne sa personne, ses biens présents et futurs, s'engage à ne point se marier sans permission et à ne pas recevoir de femme dans ses appartements. Il reçoit un quarteron de vin, mesure de Cudrefin, qu'on remplit trois fois par jour, une miche de pain, une portion de viande et, en carême, du poisson. On lui donnera tous les jours un hareng parce qu'il ne mange pas de noix.

Philippe de Hochberg accorde à l'abbaye la faculté de pêcher dans le lac de Saint-Blaise. En revanche, les religieux célébreront chaque année, le samedi avant les Brandons, une messe à Notre-Dame.

Des difficultés s'élèvent entre Pierre Nomans, abbé de 1489 à 1502, et Jean Régis, prévôt d'Hettiswil, de l'ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Constance. En 1502, au décès de Nomans, l'on procède à l'élection d'un nouvel abbé, Conrad Maréchal, appelé *Fabri* dans l'obituaire de la Bibliothèque des pasteurs. L'abbé du Lac-de-Joux reçoit le serment de ce dernier, prêté sur les saints Canons. En 1513, l'Etat de Berne recommande Conrad Maréchal au pape, afin que le souverain lui donne mitre et crosse.

Dès juillet 1516, l'abbé a un coadjuteur en la personne de

Louis Colomb

qui deviendra lui-même abbé, en 1518, et sera le dernier de Fontaine-André, car la Réforme approche. Frère Louis Colomb, dit Barillier, fait replâtrer les murailles de l'abbaye et bâtit la « Salle du Landeron », maison voisine.

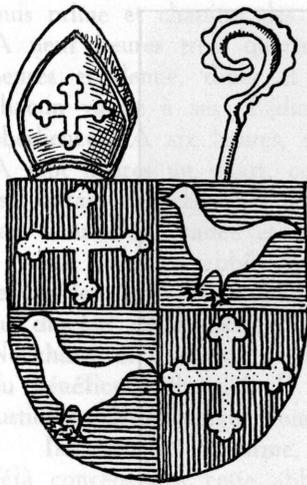


Chanoine régulier prémontré en habit ordinaire dans la maison.

(Tiré de l'*Histoire des Ordres religieux et militaires*, de R.-P. Helyot, Paris 1792.)

Le recouvrement des rentes du domaine paraît très malaisé. Colomb ordonne au cellérier de dresser liste de censitaires en retard, car les fermiers de la Coudre et d'Hauterive se font tirer l'oreille pour leurs impôts ! Colomb veut maintenir les prérogatives du couvent bien que les vigneron trouvent exagérée la double charge d'une dîme et de leur sixième gerle de vendange. Ce sont les ambassadeurs des Ligues suisses, dont dépend alors le bailliage de Neuchâtel, qui se prononcent pour le maintien des droits de l'abbaye.

Un acte important de Colomb est de se faire donner par le bailli Bernard Schiesser, de Glaris, mise en possession régulière de toutes les terres dépendant du couvent et dont les papiers avaient été brûlés jadis. Cet acte révèle la richesse de l'abbaye avant la Réformation. On y trouve, mentionnées, des terres à Champreyvres, Hauterive, la Coudre, la Favarge, Monruz, à la Thiollière, à Fontanetta, « en Suallon », à Saint-Blaise, à la Maladière, à Chaumont, à Neuchâtel et à Cornaux. L'acte comprend un mémoire de Colomb indiquant en outre les dîmes dues par Coffrane, Cressier, Enges ou Voëns, ainsi que les cens dus en argent, vin,



Ecu de l'abbé Louis Colomb, dernier prieur de l'abbaye de Fontaine-André.

froment, avoine, chapons, huile et cire, droits reconnus aussi, en cet an de grâce 1526, par le commissaire des Ligues suisses, Pierre de Gland, de Nyon.

L'abbé Louis Colomb, dont on retrouve à Fontaine-André et à la Coudre, à la porte de la chapelle de l'ancienne demeure du receveur, maison Lavanchy, — taillées dans la pierre, — les armes, *une colombe sur champ d'azur*, écartelées avec celles du couvent *de gueules à la croix tréflée d'or*, assiste à la tempête que provoque la Réformation.

Peu avant, il passe encore marché pour la reconstruction du chœur de l'église de Meyriez, d'après celui de Sainte-Catherine, à Morat.

La Réforme.

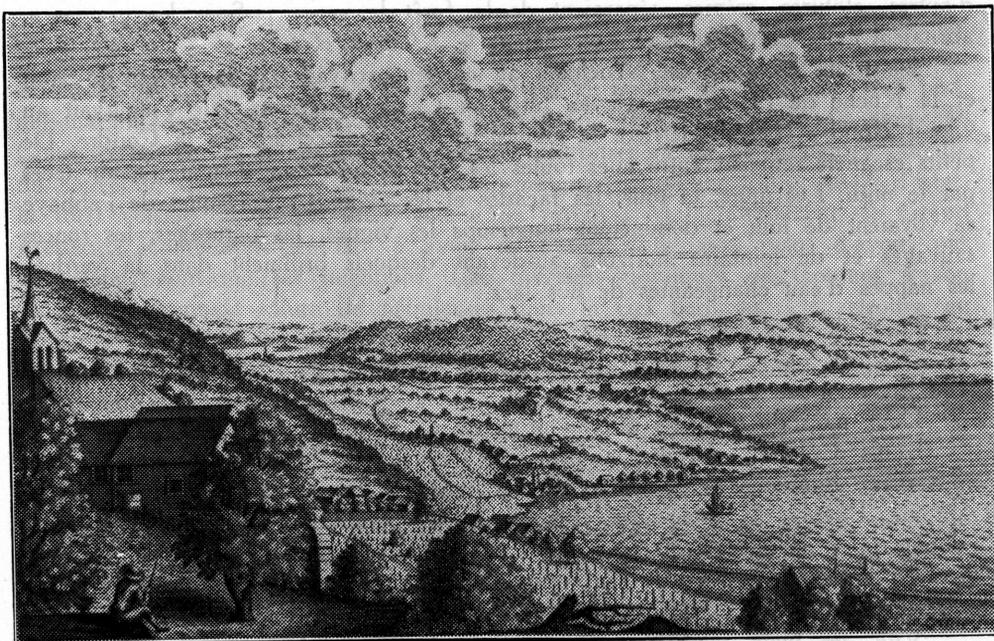
A l'arrivée de Farel, en 1530, l'acte de pacification dressé entre Georges de Rive, les Quatre-Ministreaux, le Conseil et la Communauté de Neuchâtel, stipule que les chanoines de Fontaine-André ne seront pas molestés. Mais le sac de l'église collégiale et le départ du chapitre de Neuchâtel n'augurent rien de bon pour l'abbaye voisine ! On ferme le prieuré de Corcelles. Les bénédictins de Bevaix s'enfuient. L'abbé Colomb reçoit l'ordre de congédier ses religieux.

Comme l'abbaye n'est point vide l'année suivante, elle est livrée au pillage. Le chapitre général de l'ordre des prémontrés, auprès duquel Colomb s'est rendu, lui conseille de suspendre les offices dans son église conventuelle de Saint-Michel, et de congédier lui-même les religieux. Ceux-ci se réfugient alors à Cerlier, à Cressier, au Landeron, à Saint-Blaise, à Boudry, Bellelay, Besançon, Corneux ou Saint-Norbert. Le clocher de Cressier contient encore la cloche de l'abbaye, datée de 1496, enlevée en 1652. Elle porte l'inscription : *Christus vincit. Christus regnat. Christus imperat. Christus ab omni malo nos defendat.* M. P. Raboud, curé de Cressier, vient d'en publier l'histoire dans le *Messager chrétien social*.

Dans ses courses apostoliques, Louis Colomb quitte dès lors l'habit de prémontré, la grande soutane blanche et le scapulaire, pour revêtir soutanelle et froc. Il continue à résider dans la maison pittoresque que l'on voit encore, dite « Salle du Landeron », à vingt mètres de l'édifice principal, maison soutenue par des contreforts du côté de bise. Son séjour va s'y compliquer; il n'est plus là en maître, mais en fermier, en locataire...

En effet, Jeanne de Hochberg déclare avoir reçu de lui, en 1536, 425 écus d'or au soleil pour la jouissance de l'abbaye durant sa vie ! Un sauf-conduit du magistrat lui assure protection, mais il y reçoit, candeur naïve, l'intimation d'être convertisseur dans la nouvelle doctrine !

Après la sécularisation, Colomb se retire parfois au Val-de-Ruz ou dans une maisonnette, en ville, rue des Escoffiers, soit à la Grand'Rue. Il rend l'âme le 9 mai 1539. Dans ses *Documents inédits sur la Réformation*, M. Arthur Piaget signale la descendance qu'eut, malgré son vœu de chasteté, l'abbé Colomb. Ceux que ces détails intéressent les trouveront dans cette publication.



Fontaine-André au commencement du XVI^{me} siècle.

On aperçoit les maisons de la Coudre et de Saint-Blaise (gravure de Neuhaus et Herrliberger).

Allure de forteresse haut perchée.

Comme l'abbaye avait été fort riche, les édifices lentement, s'étaient ajoutés aux édifices. La Réformation arrêtait tout. C'est dès lors le délabrement.

Il y a trente ans, M. Maurice Borel, cartographe, reconstitua un plan de Fontaine-André, indiquant de façon très précise le dispositif des lieux vers 1650. Ce dispositif devait être à peu de chose près, celui des bâtiments au moment de la Réformation.

Le principal corps formait un fer à cheval fermé au nord par l'église. Au milieu, était enclos une cour, cimetière primitif. Il est encore aisé de voir aujourd'hui l'emplacement qu'occupait le cloître, construit en bois, et servant de promenoir.

Le chœur de l'église recouverte en pierre, débordait à l'est le massif des constructions et s'élevait au milieu d'un plus récent cimetière extérieur formé de deux sortes de terrasses entourées de murets et épousant, arrondies, le contour du temple. A l'angle nord-ouest de l'église, s'élevait vers un ciel, vibrant de cloches argentines, la flèche pointue d'un clocher à étages, chapiteaux et doubles fenêtres arquées. Plus tard, une fois l'église effondrée, ce clocher, étrange campanile, restera un siècle encore debout, obstiné...

La « Salle du Landeron », à l'est, la grange au nord, complétaient ce décor semblable à celui de certains monastères de la Suisse, haut perchés et autour desquels courent de gais murs blancs, couverts de tuiles. A Fontaine-André, ils contournent terrasses et préaux. Surplombant les pentes de la Favarge et de la Coudre, de plus fortes murailles soutenaient, d'un geste hardi, de jolis jardins fleuris. Au nord,

d'autres clôtures crépies séparaient de la forêt le verger « Sous les granges », abritaient la « Choulière » et encerclaient le « Closel Rond ».

La route grimpant de Neuchâtel au couvent arrivait par le Pertuis-du-Sault et la Roche de l'Ermitage. Pavée jusqu'au Champ-Monsieur, elle s'incurvait au Closel Rond et passait derrière le monastère pour redescendre sur la Coudre. De petits escaliers reliaient entre elles toutes les terrasses. Aucun chemin n'avait accès par le midi. Les murs, la tour, les façades et les pignons pittoresques de l'abbaye se voyaient de loin et dominèrent longtemps les vignes, les pâturages, les ronces sauvages et de lointains horizons au-devant desquels brillaient dans la verdure les nappes d'eau changeantes de nos lacs.

Domaine affermé par l'Etat.

Deux mots du domaine devenu propriété de l'Etat.

Louis Colomb, défunt, la princesse Jeanne de Hochberg mande à son gouverneur d'amodier l'abbaye et de la remettre au receveur le plus offrant. Antoine Favre, dit Bourquier, bourgeois de Neuchâtel, dernier enchérisseur, l'obtient pour six ans à 620 écus d'or l'an. L'abbaye comprenait maisons, granges, greniers, dîmes de blé et de vin, cens d'argent et autres, forêts, champs, vignes et jardins.

Vite, les lieux vont perdre leur aspect religieux. On fait de l'église un grenier ! On ne répare plus. Petit à petit, les bâtiments vont tomber en ruine.

Les receveurs succèdent aux receveurs. Possédant deux lettres originales d'Henry II d'Orléans-Longueville confirmant, en 1648 et 1653, dans ses fonctions de receveur de Fontaine-André, Samuel Tribolet, nous reproduisons, ici, à titre de curiosité, la signature autographe de ce prince apposée sur l'une d'elles.

La princesse Jacqueline de Rohan vend ensuite le domaine à la Ville de Neuchâtel pour 25,245 écus, avec le prieuré de Môtiers. Marie d'Orléans, duchesse de Nemours, le rachètera aux Quatre-Ministres ! Plus tard, ses revenus seront encore amodiés à la Ville. Plusieurs fonds et redevances sont même affectés, sous le nom de censes pensionnaires, à l'entretien des ministres du nouveau culte.

Cette terre, encore considérable, commence à se morceler. Une partie passe à l'hôpital de Neuchâtel. Entre Etat et Ville se répartissent peu à peu divers lots. La forêt dite du Bois-l'Abbé restera à l'Etat. Quant au noyau de cet ancien bien d'Eglise, sécularisé, puis divisé, il va lentement glisser dans les mains de la propriété privée.

Antoine Courant et Jonas-Louis Roy.

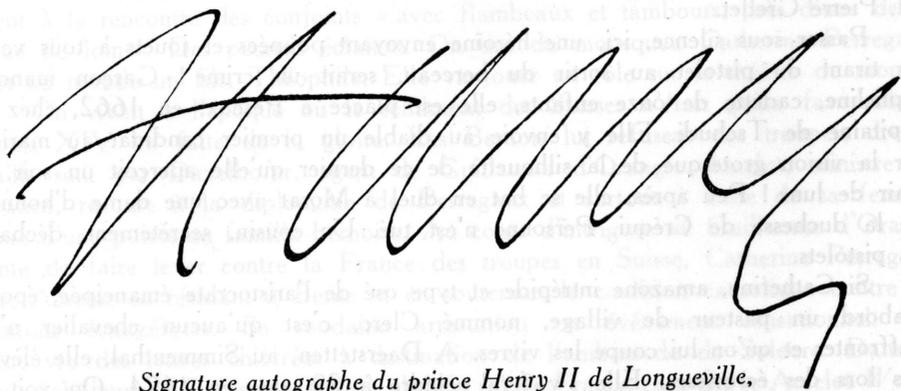
En 1782, Frédéric II, roi de Prusse, l'un des rares souverains de la terre ayant eu quelque esprit et qui regardait son monde en roulant, sous un tricorne, d'énormes yeux en boules de billard, tenant à récompenser de ses services Antoine Courant, originaire de Nîmes, bourgeois de Neuchâtel, qui l'avait servi lors des partages de Pologne et auprès de Catherine de Russie, lui offre — joli cadeau — Fontaine-André.

Joli cadeau ? Façon de parler. La propriété, depuis le régime prussien, était assez mal gouvernée. C'était magnifique amas de ruines sur lesquelles s'étaient donné rendez-vous ronces et broussailles de la principauté.

De ces élégants décombres jaillissait l'ancienne tour de Saint-Michel, décrépite et penchée comme celle de Pise. Le couvent était pourtant encore habitable. Courant et son épouse, Catherine Petitpierre, se mettent en devoir de construire, côté bise, une maison connue dès lors sous le nom de *Bâtiment neuf*. A force de remaniements, Courant finit par se ruiner. Le bruit de ses infortunes galope et parvient à l'oreille du souverain qui ajoute à sa générosité, malgré protestation du Conseil d'Etat, la forêt voisine du Bois-l'Abbé, source de revenus. Malheureusement, le Grand Frédéric... continuant peut-être à avoir de l'esprit... trépassa avant d'avoir, par un décret, confirmé ses intentions. Les diverses suppliques de Courant à son successeur, prennent allure de nébuleuses dans le ciel berlinois. On retrouve au sujet des droits de Courant sur Fontaine-André, dans le Manuel du Conseil d'Etat, aux archives, un bail emphytéotique du 5 juillet 1784, fixant avantages du bénéficiaire et limites du mas.

C'est Antoine Courant qui fait construire une première route à voiture avec accès au midi, reliant en lacets l'abbaye aux Fahys et à la Coudre. A cette époque, la comtesse de Dœnhof, en visite à la Grande-Rochette, fait à Fontaine-André un séjour de convalescence. C'était la troisième épouse morganatique de Frédéric-

à à nosd. receytre par l'espérance d'estre cont
 ntinuance et confirmone par ces presntee go
 rure, privilege, profit et volumentre dou
 nre licentiaue gnal' en nosd. contre et aux
 cun et paisiblement le d. Tribolla faisant
 venir pour la seureté de nosd. de nosd. ou en d.
 ut assigne par l'oy de nosd. secretaire et app



Signature autographe du prince Henry II de Longueville, souverain de Neuchâtel, apposée le 13 novembre 1648, à Paris, sur une confirmation de receveur de Fontaine-André, en faveur de Samuel Tribolet.

(Archives J. Petitpierre.)

Guillaume II. On l'appelait la demi-reine et elle avait comme demoiselle d'honneur Henriette L'Hardy, d'Auvernier.

Antoine Courant, qui avait été mêlé avec Fauche-Borel à la conspiration de Pichegru, était le père du non moins fameux Antoine Courant, ancien officier au service d'Angleterre aux Indes, puis colonel des milices neuchâteloises, membre du gouvernement révolutionnaire de 1848, et rapporteur à la Constituante sur la question des nouvelles armes de la République !

Antoine Courant, père, cède Fontaine-André, en 1793, à son beau-frère Jonas-Louis Roy.

Originaire d'Orvins, M. Roy, dont la parenté eut beaucoup de sollicitude pour les Moraves, posséda de même, au Landeron, l'abbaye de Saint-Jean, où il installait une fabrique de produits chimiques, rachetée plus tard par l'Etat de Berne et aménagée en maison de correction.

A Fontaine-André, Roy ne fait que d'heureuses améliorations. Il est seulement dommage pour le pittoresque des lieux et l'archéologie qu'il ne puisse, brouillé avec les lois de la pesanteur et de l'équilibre, supporter la vue d'une tour penchée et fasse sauter à la poudre son campanile !

A qui vont passer les restes de cette jolie et ancienne abbaye accrochée à flanc de coteau et transformée, depuis plus d'un siècle, en élégante résidence d'été ?

Originale amazone.

En octobre 1825, les enfants de Jonas-Louis Roy cèdent l'abbaye pour 47,225 livres, au maire de Travers, Armand-Frédéric de Perregaux, qui sera, dix ans plus tard, châtelain du Landeron et conseiller d'Etat.

Fontaine-André, au passé historique, entre dans une famille qui ne l'est pas moins. Jetons un coup d'œil en arrière.

Les Perregaux, des Geneveys-sur-Coffrane, bourgeois de Valangin, reçoivent comme armes, au XVI^{me} siècle: d'argent à trois chevrons de sable.

Les premiers sont conseiller privé ou procureur général. L'un d'eux, Samuel, conseiller à Valangin, épouse, l'année 1679, une veuve pour le moins originale, Catherine, née de Watteville, qui, par sa vie cavalière, a inspiré la plume de M. Pierre Grellet.

Passer sous silence, ici, une héroïne envoyant poupées et jouets à tous vents, ou tirant du pistolet au sortir du berceau, serait un crime ! Garçon manqué, orpheline, cadette de onze enfants, elle est placée à Peseux, en 1662, chez un capitaine de Tschudi. Elle y envoie au diable un premier candidat au mariage sur la vision grotesque de la silhouette de ce dernier qu'elle aperçoit un soir, au clair de lune ! Peu après, elle se bat en duel à Morat avec une dame d'honneur de la duchesse de Créqui. Personne n'est tué. Un cousin, secrètement, décharge les pistolets.

Si Catherine, amazone intrépide et type osé de l'aristocrate émancipée, épouse d'abord un pasteur de village, nommé Clerc, c'est qu'aucun chevalier n'ose l'affronter et qu'on lui coupe les vivres. A Daerstetten, au Simmenthal, elle élèvera dès lors des écrevisses. Elle s'y fera peindre à 29 ans, en 1674. On voit ici reproduction existant à Fontaine-André de ce portrait, exécuté par M. Louis de Meuron, d'après l'original au château de la Sarraz. Curieuse armure d'acier pour une femme de pasteur...



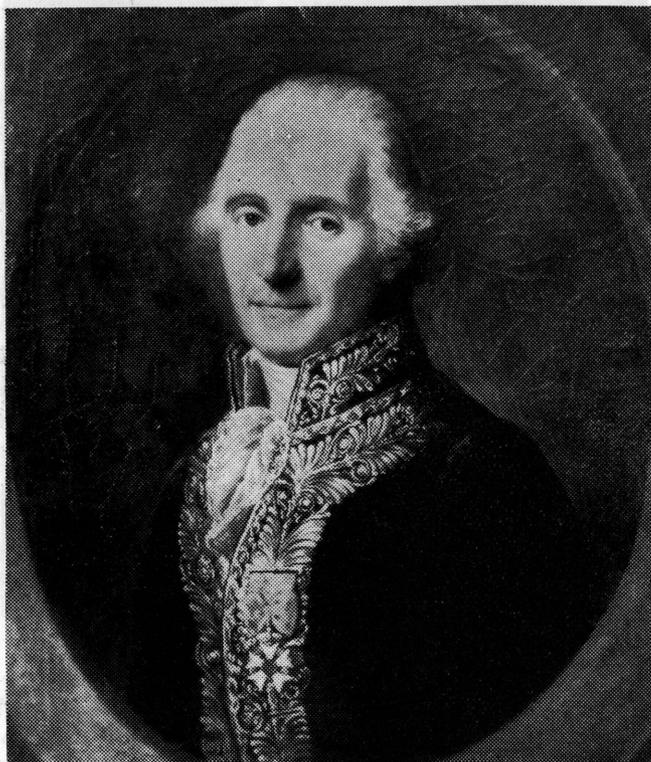
Catherine-Françoise Perregaux née Watteville.
(1645-1714)

(Copie à Fontaine-André, de M. Louis de Meuron, d'une toile ancienne au château de la Sarraz.)

Clerc défunte de la peste. Noble Catherine se remarie peu après avec un personnage plus considérable, Samuel Perregaux, greffier de Valangin, conseiller juré, ancien d'Eglise. Fastueuses noces à Seedorf, en 1679 ! La milice de Valangin vient à la rencontre des conjoints « avec flambeaux et tambours, près d'une demi-lieue de loin ». Des pétards éclatent. On tire du mousquet. Catherine Perregaux met au monde un fils, Théophile. Elle va jouer un rôle sur le théâtre du monde.

On vivait à l'époque où le sentiment des Suisses n'était guère favorable à Louis XIV au faite de la gloire. Les Bernois lui refusent des troupes, divisés qu'ils sont par Daxelhofer, agent de Guillaume d'Orange. Amelot, ministre de France, recourt à la diplomatie de Perregaux et surtout à celle de sa femme, issue d'une puissante famille bernoise. Au cours d'intrigues où Guillaume d'Orange tente de faire lever contre la France des troupes en Suisse, Catherine Perregaux sert Amelot en résidant à Berne et en soutenant la coalition catholique contre les cantons évangélistes. Sa soudaine arrestation est événement sensationnel. On découvre des lettres chiffrées à destination de l'ambassade de Soleure. Dans le style fabuleux de Catherine, style à clef, le roi de France était *Barh*, Amelot *Wurst*, *Monshy* signifiait les députés de Berne, *Strickel*, l'Angleterre ! D'après une clef plus complète, Perregaux, son mari, était *Krantz*, Genève: 70, Neuchâtel: 61, Berne: *Moscou*. C'était femme qui voyait courir le vent !

En 1690, l'écho de l'arrestation de « la Pergantin », — comme la désignent d'anciens actes, — de cette prisonnière de haute lignée, qui n'avoue rien et à laquelle on fait subir la torture, retentit dans toute l'Europe. Mais, sur soixante juges, vingt-cinq seulement la condamnent à mort. Les autres l'absolvent...



Jean-Frédéric Perregaux.

(1744-1807)

Banquier, régent fondateur de la Banque de France, sénateur, commandeur de la Légion d'honneur.

(Inédit, propriété de la famille de Perregaux.)

Pensionnée par Louis XIV, elle rentre à Valangin avec son époux pour y souffrir — contiste — les vexations d'une population nemouriste. Mais le temps qui passe adoucit les conflits dans le petit bourg, et Perregaux finalement en redevient gouverneur.

La collégiale de Valangin contient la pierre tombale de Catherine Perregaux, décédée à 69 ans en 1714. Dans le village, sa maison d'habitation existe encore ; elle abrite actuellement la confiserie Weber.

Un banquier sous la Révolution...

Théophile Perregaux, fils de Catherine, avait comblé le vœu de celle-ci en servant en France. Devenu plus tard major du Val-de-Ruz, receveur à Valangin, il fait souche d'une branche dont un membre va s'illustrer en France, Jean-Frédéric Perregaux, célèbre financier.



Anne-Marie-Hortense Perregaux.

(1779-1857)

Maréchale de Marmont, duchesse de Raguse.

(Aquarelle d'Auguste Garneray, propriété de la famille de Perregaux.)

La biographie de ce dernier a fait l'objet d'un livre édité à Paris. Tandis que, sous Louis XVI, il est l'homme d'affaire de l'élite de la grande capitale, durant la Révolution, il sera le « banquier du Comité de salut public » ! Il existe de lui de beaux portraits. L'un d'eux, exécuté par le baron Gérard, n'est plus inédit. Choisissons pour notre illustration, une très belle toile inconnue que possède la famille de Perregaux.

Avant de se fixer à Paris, où sa banque est mentionnée pour la première fois, rue Saint-Sauveur, en 1781, Perregaux fait des stages à Mulhouse, en Hollande, en Grande-Bretagne. Il a épousé, en 1779, Adélaïde de Praël de Surville.

En France, c'est l'époque où les financiers suisses — comme précisément Thélusson, Necker et Perregaux — s'imposent par leur sérieux et contrastent par économie et prudence avec une cohorte de banquiers du genre d'Épinay, Roussel, Savallete, Bouret qui font d'ébouriffantes culbutes.

Jean-Frédéric Perregaux avait un peu du goût et beaucoup de la générosité des fermiers généraux. Il s'intéresse aux artistes, surtout au théâtre. Nombreuses sont les vedettes dont il est le mécène tombé du ciel : Dauberval, M^{me} Vestris, M^{me} Dugazon, La Guimard, Sara Lescot de la Comédie italienne, la Duthé qui l'appelle son tuteur, de Téroigne de Méricourt, Louise Contat et d'autres. Sa maison installée à la Chaussée d'Antin accueille le jeune Pierre Laffitte qui sera l'un des grands financiers du XIX^{me} siècle.

Quand la Révolution éclate, Perregaux en est partisan. On le trouve membre de la section de Saint-Magloire et commandant de bataillon. C'est l'unique banquier de Paris qui reste alors en relations avec l'Europe, surtout avec Londres, Amsterdam et Hambourg.

Robespierre et Fouquier-Tinville lui témoignent de nombreux égards ; le gouvernement recourt à lui lors de la mise en circulation des assignats et lorsqu'il s'agit d'ouvrir en Suisse les crédits nécessaires aux achats d'armes de la jeune république.

Bien qu'à Paris l'on rencontre chez lui, dans son luxueux hôtel particulier, Sainte-Foix, Talleyrand, Rœderer ou Beaumarchais, et qu'il marie sa fille à l'un des plus brillants officiers de Napoléon, Perregaux demeure fidèle à la simplicité de nos mœurs, fidèle à Neuchâtel où volontiers il vient se retremper.

Frédéric-Louis Viesse de Marmont, habile capitaine, avait vu son mariage avec Hortense Perregaux facilité par Bonaparte qui lui avait constitué une dot de 500,000 francs, la dot de M^{lle} Perregaux étant déjà d'un million. L'empereur crée par la suite Marmont, maréchal d'empire et duc de Raguse. On trouve dans *Perregaux et sa fille la duchesse de Raguse*, de Jean Lhomer, ouvrage édité à Paris en 1905, de nombreux renseignements relatifs au ménage Marmont, sous l'Empire. Il existe, au Tertre, chez M. Samuel de Perregaux, un délicieux portrait que nous reproduisons de la duchesse de Raguse, cette Neuchâteloise qui, de 1825 à 1855, vint à plusieurs reprises à l'abbaye de Fontaine-André.

Quant à son père, il devient l'un des premiers sénateurs nommés par Bonaparte, le 4 nivôse an VIII, soit le 26 décembre 1799. C'est le seul banquier faisant partie du Sénat. Premier consul, Napoléon le charge avec d'autres de fonder la Banque de France. Thiers nous dit que Perregaux — en relation avec la duchesse Devonshire, Mackensie, divers pairs d'Angleterre et avec la haute finance européenne — fut en effet le premier régent de cet établissement.

Lorsque Perregaux — commandeur de la Légion d'honneur et propriétaire du château de Viry-Châtillon en Seine-et-Oise — meurt en février 1808, son corps est inhumé au Panthéon.

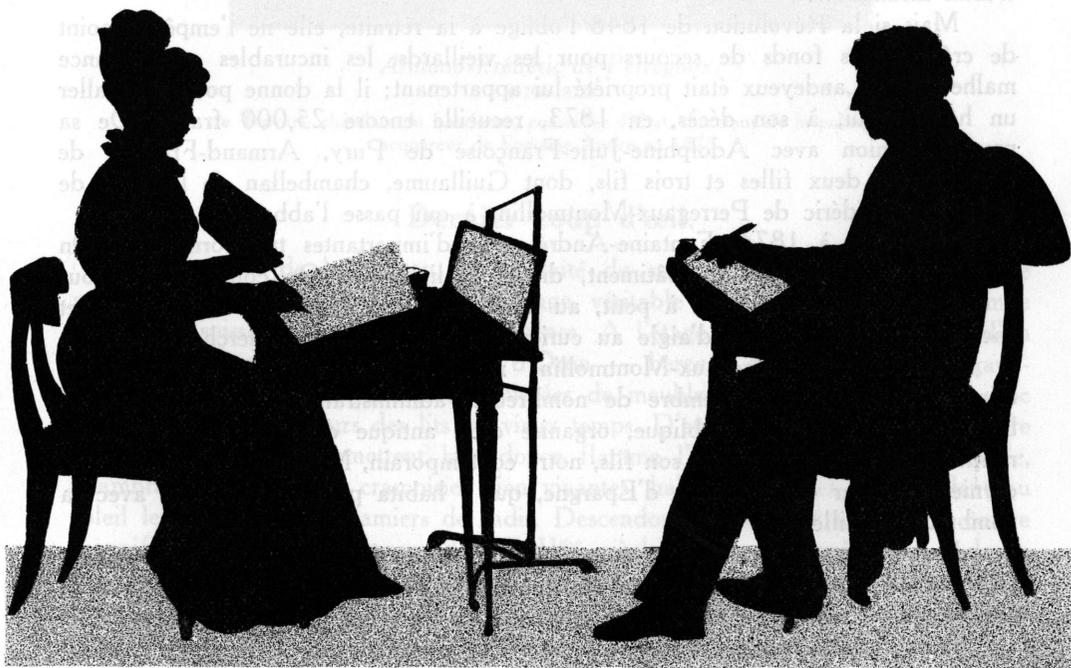
Autres visages de caractère.

Nous venons tour à tour de lever et d'abaisser le rideau sur des personnages d'époques fort distinctes : Catherine Perregaux, Jean-Frédéric Perregaux ! Avant d'en venir à l'acquéreur de l'abbaye de Fontaine-André, deux mots de quelques autres bourgeons épanouis sur la ramure d'une vigoureuse généalogie.

Tandis qu'un fils du sénateur — Alphonse — deviendra banquier à Paris, auditeur du conseil d'Etat, chambellan de Napoléon I^{er} qui le crée comte et pair de France, un petit-fils, le vicomte Edouard de Perregaux, épousera à Londres, le 21 février 1846, Marie Duplessis, descendante par sa mère des seigneurs du Mesnil et d'Argentele. Sait-on que lorsque Alexandre Dumas écrit, en 1848, *La Dame aux Camélias*, il s'inspire — en traçant le portrait de Marguerite Gautier — d'une figure très connue à Paris, Marie Duplessis, précisément morte à 23 ans, en 1847 ?

Le mariage du vicomte Edouard de Perregaux et de Marie Duplessis, en Angleterre, n'avait point fait l'objet d'un acte spécial ou de formalités en France. Edouard de Perregaux, lieutenant de spahis, membre du Jockey-Club, qui menait vie large dans la capitale et fut veuf si prématurément, était par sa mère — Adèle-Elisabeth Mac Donald — petit-fils du maréchal duc de Tarente. C'est le neveu de la spirituelle et jolie duchesse de Raguse. Alexandre Dumas, dans son roman, se gardera bien de nommer cet ami. Au décès de Marie Duplessis, Rambuteau, préfet de police, délivre à Perregaux une concession à perpétuité dans le cimetière Montmartre. Le tombeau de cette dernière, revêtu de marbre blanc, s'y voit encore. Savait-on que l'inspiratrice de *La Dame aux Camélias* portait, par son mariage, nom neuchâtelois s'il en fut ?

D'autres Perregaux se distinguent dans les annales, soit comme inspecteur des troupes de France — nous faisons allusion à Charles-Albert-Henri, anobli par Berthier en 1808 — soit comme gens d'épée ou hommes d'Etat. Le général Alexandre-Charles de Perregaux, dont la mère était une Gaudot, débute lieutenant, à Besançon, bataillon des Canaris. Puis, aide de camp de Raguse, il le suit en



Général Alexandre-Charles de Perregaux (1791-1837), et sa femme Cécile de Pourtalès.
(Silhouette à Fontaine-André.)

Illyrie et s'illustre dans les campagnes napoléoniennes. Prisonnier des Cosaques, il leur échappe. Louis XVIII le crée major, baron, officier de la Légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis. Il quittera la France avec le roi au moment où Bonaparte y rentrera en 1815.

Après les événements de Paris, en 1831 — maréchal de camp — il est à la tête d'une brigade en Afrique. Le voilà général, conduisant l'armée elle-même contre Abd-el-Kader, aux portes d'Oran. On retrouve dans ses papiers le plan qu'il dresse à Paris, en 1837, d'une nouvelle expédition contre Constantine. Au cours de ces opérations, il reçoit une balle qui entre à la racine du nez et se loge dans la tête. Embarqué pour la France, il rend le dernier soupir, en 1837, en rade de Cagliari. On baptise « Perregaux », en son honneur, une localité de la province d'Oran. Sept ans avant, il avait perdu sa femme, Cécile de Pourtalès. Une silhouette ancienne, à Fontaine-André, le représente lui et sa femme.

Filière de quatre générations.

Le nouveau propriétaire de Fontaine-André, Armand-Frédéric de Perregaux, était fils de Charles-Albert-Henri, plus haut cité. Dès 1827, il entreprend les travaux qui donnent à l'endroit son aspect actuel. Il améliore, en 1849, les routes à voitures conduisant de l'abbaye à la Coudre et au Pertuis-du-Sault. C'est là personnage actif qui consacre sa carrière à la vie publique. Des études de droit à Heidelberg et Genève l'ont préparé à sa tâche. Il laisse excellent souvenir de ses fonctions, à Travers et au Landeron. Plus tard, ce sera conseiller d'Etat infatigable.

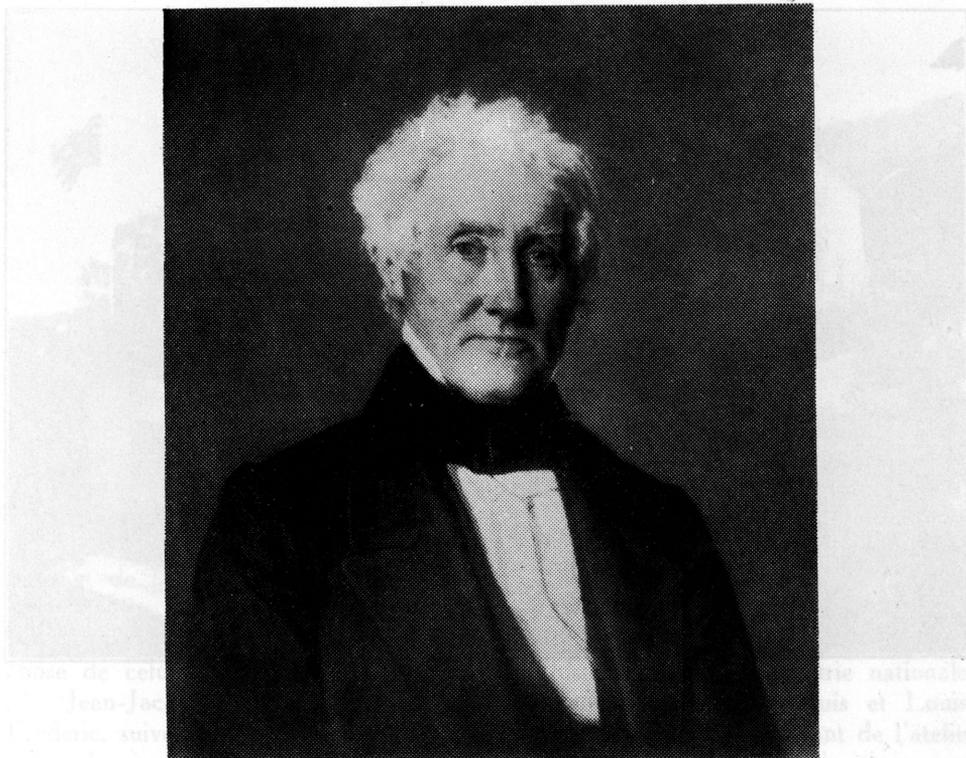
Mais si la Révolution de 1848 l'oblige à la retraite, elle ne l'empêche point de créer divers fonds de secours pour les vieillards, les incurables ou l'enfance malheureuse. Landeyeux était propriété lui appartenant; il la donne pour y installer un hôpital qui, à son décès, en 1873, recueille encore 25,000 francs. De sa première union avec Adolphine-Julie-Françoise de Pury, Armand-Frédéric de Perregaux a deux filles et trois fils, dont Guillaume, chambellan de la reine de Suède, et Frédéric de Perregaux-Montmollin, à qui passe l'abbaye.

De 1873 à 1874, Fontaine-André subit d'importantes transformations. On y ajoute tout un corps de bâtiment, dit la bibliothèque. On construit une tour à colimaçon, au nord. Petit à petit, au midi, les pentes dénudées se boisent et cachent cet ancien nid d'aigle au curieux qui, des yeux, le cherche du rivage.

Frédéric de Perregaux-Montmollin, membre de la cour d'appel, juge d'instruction, député et membre de nombreuses administrations ecclésiastiques, de bienfaisance et d'utilité publique, organise cette antique demeure en accueillante résidence d'été que reprendra son fils, notre contemporain, M. Samuel de Perregaux, dernier directeur de la Caisse d'Epargne, qui y habita plus de vingt ans avec sa nombreuse famille.

Depuis quatre ans, l'abbaye a passé à son propre fils, M. Paul de Perregaux, fixé à Paris, dont la femme, née Suzanne de Brochowska, très attachée aussi à ce coin de pays, conserve à cette vieille maison ses anciennes traditions d'hospitalité.

Il ne faudrait point croire que le nouveau maître de céans, parce qu'habitant au loin, délaisse Fontaine-André. De fréquents voyages l'y ramènent et lui permettent d'en surveiller l'entretien. Des ouvriers mettent la dernière main à un important système de réservoirs. Le confort moderne vient d'être prévu dans la maison.



Armand-Frédéric de Perregaux.

(1790-1873)

Maire de Travers, châtelain du Landeron, conseiller d'Etat, directeur de la police centrale, acquéreur de Fontaine-André en 1825.

Dernier coup d'œil.

Aux assises de la maison, la déclivité du sol fait qu'en franchissant le seuil l'on se trouve, à l'est, au premier étage, véritable belvédère d'où l'on surplombe le plateau suisse de Saint-Blaise aux Alpes. A l'étage, se succèdent, le long d'un vestibule orné d'une vue du château d'Oron — berceau de Catherine Perregaux-Watteville — de vastes chambres peuplées de meubles de style, où tombent avec grâce les rideaux à fleurs des lits du vieux temps. D'anciennes cheminées de marbre ou de pierre jaune promettent leur douce flamme l'hiver. Chambre bleue boisée, chambre verte, chambre cramoisie, bien vivantes, habitées par des amis, étalent au soleil leurs planchers à damiers de jadis. Descendons par la tour neuve. Un coffre magnifique, relique Perregaux du XVII^{me} siècle, ouvre une mâchoire à douze pènes et montre sa serrurerie ouvragée. Nouveau corridor donnant sur de multiples pièces. Qui croirait qu'un grand salon carré, à hautes baies, aéré et s'ouvrant sur une tonnelle, était jadis écurie d'Antoine Courant ? Que de portraits s'y sont groupés ! Toujours amoureuse de la belle France, Catherine Perregaux, dans sa cuirasse, tirera-t-elle un pied de nez à ce voisin roi de Prusse figé dans son cadre ? Ressuscité, Perregaux, le général tué à Constantine, sourit au milieu d'une collection



Abbaye de Fontaine-André, vue moderne, façade sud.

de parents, de Jacobel, de Watteville, de Pury ou de Gaudot, pleins de souvenirs.

A la bibliothèque, où brillent des vitraux de 1612 aux armes des bailliages de Berne et Lucerne, un antique panneau de bois montre Fontaine-André vu du lac, avec Chaumont d'antan, nu comme un œuf...

Dans l'aile qui fermait à l'ouest l'ancien cloître des prémontrés et le premier cimetière, une allée donne accès au logement du fermier dont la cuisine est encore ancienne cellule de religieux. Une autre cellule à voûte existe à côté.

La porte, au millésime de 1487, de la fontaine vertueuse d'anciens siècles catholiques subsiste toujours. La « Salle du Landeron » n'a point changé, sauf l'intérieur, devenu charmante habitation de M^{me} Pons-de-Perregaux. Ses plafonds bas, à poutrelles, ses boiseries couvertes de reliques Du Peyrou, de Charrière, du Chélus, Gaudot, Chambrier, Montmollin, Chaillet ou Pourtalès, tiennent enclos mille parfums vieillots. Fenêtres à meneaux, terrasses fleuries, anciens bénitiers servant de fontaine, vue plongeante, tout ce décor fait de ce champêtre édifice la retraite où semble s'être inscrite une devise de famille, jadis belliqueuse, aujourd'hui pacifique :

Semper Deo Pergo

Et puis, se fauillent comme autrefois au temps des moines blancs, sous la futaie ou à travers les hauts bouquets de buis plusieurs fois centenaires du bois doré du Sordet, les vieux sentiers battus.

[15 et 22 novembre 1934.]